



DÉCHETS VERTS

- Feuillages
- Tontes de gazon**
- Fleurs fanées
- Tailles de haies et d'arbustes en petits morceaux**
- Branchages et troncs inférieurs à 15 cm de diamètre

Votre **CALENDRIER** de collecte **2026**
Le ramassage s'effectue **LE MERCREDI MATIN.**

1 fois par semaine du 1^{er} avril au 24 juin

Avril	Mer. 1 ^{er}	Mer. 8	Mer. 15	Mer. 22	Mer. 29
Mai	Mer. 6	Mer. 13	Mer. 20	Mer. 27	
Juin	Mer. 3	Mer. 10	Mer. 17	Mer. 24	

1 fois tous les 15 jours du 1^{er} juillet au 18 novembre

Juillet	Mercredi 1 ^{er}	Mercredi 15	Mercredi 29
Août	Mercredi 12	Mercredi 26	
Septembre	Mercredi 9	Mercredi 23	
Octobre	Mercredi 7	Mercredi 21	
Novembre	Mercredi 4	Mercredi 18	

À CONSERVER

Les interdits : Les gros branchages supérieurs à 15 cm de diamètre, bois, souches, planches, mobilier, terre, sable, gravats, pierres, sacs plastiques, emballages, encombrants, déchets toxiques et produits d'entretien, déchets coupants et tranchants, verre.

POUR CES INTERDITS, des déchèteries sont présentes sur l'ensemble du territoire.
Retrouvez les horaires d'ouvertures : agglo-muretain.fr

À NOTER :

Les bacs non conformes et les dépôts au sol ne seront pas collectés.

Information :
05 34 46 30 50



Le bac doit être sorti la veille au soir du jour de collecte, couvercle fermé.

Le Muretain Agglo - 8 bis avenue Vincent Auriol - CS 40029 - 31601 Muret Cedex